



**CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'EYSINES**

2007 – 2009

(C.U.C.S)



Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) D'EYSINES

Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,

Vu le décret n° 2006-945 du 28 juillet 2006 relatif à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,

Vu la décision du Comité interministériel de la ville du 9 mars 2006 initiant la démarche d'élaboration des contrats urbains de cohésion sociale,

Vu la circulaire du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS,

Vu la circulaire du Délégué interministériel à la ville du 15 septembre 2006 relative à la géographie prioritaire des CUCS, contenu et calendrier de mise en oeuvre,

Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du 23 février 2007 relative aux contrats urbain de cohésion sociale et à l'orientation communautaire de la politique de la ville sur trois ans,

Vu la délibération du Conseil municipal d'Eysines du 30 mars 2007 relative au contrat urbain de cohésion sociale d'Eysines, signé entre l'Etat, la commune et la communauté urbaine,

L'Etat, représenté par le préfet de la Gironde, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, la commune d'Eysines, représentée par son maire Monsieur Pierre BRANA , la communauté urbaine de Bordeaux représentée par le président,

Convient ce qui suit :

Article 1

L'Etat, la commune d'Eysines et la Communauté Urbaine de Bordeaux, s'engagent, sur une durée de trois ans renouvelable une fois, à mettre conjointement en œuvre le projet du quartier du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome décliné dans le présent document, intitulé « contrat urbain de cohésion sociale d'Eysines ».

Article 2

Le présent contrat sera complété par des annexes précisant :

Le plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée du contrat sur la base de fiches action

Les modalités de suivi du programme d'action (indicateurs)

Le plan de financement des actions décrites ci-dessus

Article 3

Le préfet de la Gironde, le Maire d'Eysines et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

Sommaire

Introduction

(rappel des objectifs généraux de la commune d'Eysines au travers du Contrat Urbain de Cohésion Sociale)

Première partie

Etat des lieux : Constats et problématiques

- I - Un territoire pour lequel l'intégration urbaine doit être poursuivie
- II - Des fragilités sociales et humaines que la Politique de la Ville doit prendre en compte
- III - Un effritement du lien social

Deuxième partie

Projet de développement social et urbain 2007 – 2008 – 2009

- 1- Améliorer le cadre de vie des deux résidences.
- 2- Optimiser les atouts du territoire.
- 3- Ouvrir le quartier sur le reste de la commune.
- 4- Favoriser la prévention santé et faciliter l'accès aux soins.
- 5- Favoriser l'insertion sociale et l'accès à l'emploi.
- 6- Soutenir les plus fragiles.
- 7- Favoriser la participation active des habitants sur le quartier.
- 8- Favoriser la citoyenneté et la prévention.

Troisième partie

Suivi, pilotage et évaluation

Introduction

La Ville d'Eysines est signataire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007 – 2009 pour l'Agglomération bordelaise. Elle souhaite ainsi poursuivre et amplifier l'action engagée depuis trois ans sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome dans le cadre de la Politique de la Ville aux côtés des différents partenaires que sont l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Caisse d'Allocation familiale, les associations, le bailleur social Domofrance, l'Education Nationale et la gendarmerie d'Eysines.

La Politique de la Ville sur ce territoire a permis en effet de mettre en cohérence les initiatives portées par les différents acteurs et de réfléchir ensemble à l'avenir souhaité sur les résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome.

Un véritable projet territorial visant à favoriser le développement de ce quartier et une meilleure insertion dans le reste de la commune a ainsi été élaboré et mis en application à partir de 2004, projet qu'il s'agit de prolonger désormais dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale afin d'assurer une continuité.

Les nombreuses actions menées sur ce territoire depuis trois ans recouvrent déjà une grande partie des thématiques prioritaires des C.U.C.S. (développement économique, développement social, amélioration de l'habitat et du cadre de vie, santé, réussite éducative, citoyenneté et prévention de la délinquance).

Ces actions seront bien évidemment poursuivies, tout en initiant bien d'autres thématiques présentes dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale d'Eysines : la culture, le sport, l'environnement, la participation des habitants ... L'ensemble des partenaires est en effet convaincu de la nécessité d'agir dans tous les domaines afin d'obtenir des résultats tangibles sur ce territoire.

Ce document a le souci d'expliquer comment les résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome s'insèrent dans un projet communal d'ensemble de développement territorial.

Après avoir dressé un diagnostic général sur les deux résidences, les différents partenaires ont affiché plusieurs objectifs généraux pour les trois prochaines années, objectifs déclinés par la suite en objectifs opérationnels.

Il s'agira dans un deuxième temps de détailler plus précisément les actions qui seront menées sur ce territoire en 2007, 2008 et 2009 avant de préciser les modalités de suivi et d'évaluation ainsi que les différents financements.

Première partie

Etat des lieux : Constats et problématiques

I- Un territoire pour lequel l'intégration urbaine doit être poursuivie

Historiquement la ville d'Eysines s'est constituée autour de quatre quartiers porteurs d'une forte identité. Le quartier du Vigean est celui doté vraisemblablement de la plus grande diversité de caractères parfois antinomiques du fait de son développement urbain.

Quartier historique riche d'un patrimoine bâti remarquable, il est aussi celui sur lequel sont venues s'édifier les premières résidences d'habitat social de la commune dans les années 60 et 70. Et ce quartier reste encore aujourd'hui dans la conscience des Eysinais marqué par l'image souvent négative véhiculée par ce type d'habitat même si cela ne recouvre pas une réalité sociologique objective.

Les résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome ont été construites à la fin des années 60 et au début des années 70. Ce sont les premières résidences d'habitat social de la commune et font partie du patrimoine de Domofrance.

Le Grand Caillou d'abord, puis les Hauts de l'Hippodrome ont été intégrés dans les objectifs de la politique de la ville à la demande de l'Etat. Ces deux résidences sont en effet homogènes du fait de leur population, de la personnalité juridique de leur bailleur, et sur le plan urbain d'un certain enclavement des espaces par rapport au reste du territoire communal.

Ces ensembles résidentiels sont en outre soumis à un certain nombre de nuisances et notamment la présence de la zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et la proximité immédiate de la rocade de Bordeaux, véritable barrière à laquelle sont adossés les Hauts de l'Hippodrome.

Plus concrètement, la résidence des Hauts de l'Hippodrome est édifiée sur une parcelle de 51 396 m², entière propriété du bailleur (y compris les circulations et parkings). Elle comprend 403 logements composés de bâtiments sinueux de R+5 à R+12.

De son côté, la résidence du Grand Caillou se développe sur une vaste parcelle de 74 043 m², intégrant des espaces communs à dominante verte appartenant au bailleur et des espaces publics communautaires constituant la trame viaire de l'îlot. Elle comprend 389 logements répartis entre 4 barres en R+4 de duplex distribués par des coursives extérieures, d'une tour R+12 et de plusieurs plots. Elle a bénéficié d'une première campagne de réhabilitation en 1995.

Ces résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome ont été construites à la lisière de l'espace bâti communal, à proximité de l'avenue du Médoc mais sans réelle prise directe sur celle-ci, le long de voies de desserte strictement locales ou inter-quartiers comme l'axe Jean Jaurès-Tronc du Pinson qui a pris une certaine importance car il constitue l'un des quatre franchissements automobile de la rocade périphérique de Bordeaux.

Ce sont au fil du temps les quartiers périphériques, sous la forme de groupements d'habitations individuelles ou de lotissements, qui sont venus s'agglomérer dans les interstices urbains de sorte que les deux résidences apparaissent de fait « enkystée » dans la ville basse pavillonnaire. Cet effet est d'autant plus marqué que l'architecture et la composition, tout particulièrement de la résidence du Grand Caillou, s'organisent autour de la tour de 12 étages, bâtiment culminant de la commune.

La réhabilitation récente de la résidence des Hauts de l'Hippodrome a permis une clarification nécessaire des espaces publics et privés sur ce site. En revanche, la résidence du Grand Caillou souffre d'un statut plus complexe mêlant assez indistinctement espaces publics et espaces privés, espaces à vocation privative et espaces communs, emprises communales et emprises communautaires, services publics et services privés.

La multiplicité des usages, le manque de lisibilité des espaces, la diversité des statuts ont entraîné inévitablement des conflits entre les divers usagers et les habitants de la résidence. Les tentatives de résolutions de ces conflits ont conduit à des solutions d'aménagement et d'organisation urbaine qui ont renforcé de fait la « mise à l'écart » du quartier du réseau viaire irriguant la commune.

Ainsi, ce territoire, bien que convenablement doté en son sein ou à proximité immédiate d'équipements à destination du public, se trouve toutefois un peu à l'écart des lieux institutionnels de la commune : collège Albert Camus, Mairie et Centre Communal d'Action Sociale, cinéma Jean Renoir, Office Municipal des Sports, Centre d'Aide à la Recherche d'Emploi, domaine du Pinsan, Bureau Information Jeunesse.

Ce territoire se trouve ainsi dans une situation paradoxale, à la fois au centre et à l'écart de la commune, en rupture avec le mode dominant d'occupation actuel de l'espace – la maison individuelle –, marqué plus que d'autres résidences de l'étiquette « habitat social ».

I- Favoriser l'intégration urbaine

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Des projets de réhabilitation en cours importants pour l'avenir du quartier▪ Un bailleur social unique très impliqué▪ Des services et des équipements nombreux▪ Des espaces verts et de détente nombreux	<ul style="list-style-type: none">▪ Un quartier marqué par la nature de son habitat▪ Un quartier enclavé aux abords de la rocade▪ Un quartier à l'écart des principaux lieux institutionnels de la commune▪ Des entrées de quartier peu identifiées

Problématique

Le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome doit poursuivre sa transformation et continuer à améliorer son cadre de vie afin de modifier l'image qu'il véhicule auprès des Eysinais.

**Il s'agit en particulier de requalifier le Grand Caillou
et les entrées de quartier afin de
mieux intégrer ce territoire dans le reste de la commune.**

II- Des fragilités sociales et humaines que la Politique de la Ville doit prendre en compte

Si le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome ne manque pas d'atouts (jeunesse de sa population, équipements nombreux sur le quartier, associations de terrain très impliquées ...), **un certain nombre de données socio-économiques différencie ce territoire des autres quartiers de la commune et révèle une réelle précarité :**

un taux de chômage bien plus élevé que la moyenne locale et régionale (environ 25 % contre moins de 9 % sur la commune d'Eysines) avec un taux de chômage de longue durée particulièrement important (65 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an)

une part des allocataires dépendant de la CAF pour plus de 50 % de leurs ressources plus élevé que sur le reste de la commune (30 % contre 21 %)

un accroissement du nombre de « travailleurs pauvres », c'est à dire de personnes ayant un emploi mais qui rencontrent de plus en plus de difficultés sociales et financières

un nombre de familles monoparentales beaucoup plus important que la moyenne (près de 30 % sur ce territoire contre 15 % sur la commune) avec des situations socio-économiques souvent précaires

un niveau de formation faible avec une très forte proportion de personnes de plus de 15 ans sans diplôme (plus de 35 %)

une augmentation du nombre de personnes isolées

une détérioration des conditions psychologique et sanitaire sur le territoire révélée par le diagnostic réalisé par la Croix Rouge dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes (aggravation des pathologies constatées par le CSMI, augmentation inquiétante des conduites addictives chez les jeunes et les femmes, obstacles nombreux dans l'accès aux soins avec un nombre croissant de personnes qui ne consultent pas ...)

Au-delà de ces données chiffrées qui révèlent un décrochage économique de ce territoire par rapport au reste de la commune mais aussi une situation sanitaire problématique, d'autres critères confirment ces difficultés comme une moindre participation des habitants, notamment des jeunes, que dans les autres quartiers de la commune, aux activités sportives, de loisirs et autres représentations culturelles.

II- Des fragilités sociales et humaines que la Politique de la Ville doit prendre en compte

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Une population très jeune (plus de 40 % de la population du quartier a moins de 25 ans).▪ Un foisonnement culturel très important en raison notamment de la part élevée de familles d'origine étrangère.▪ Des équipements culturels et sportifs nombreux sur le quartier.▪ Des associations nombreuses, très impliquées sur le quartier.▪ Des partenaires sociaux institutionnels mobilisés.	<ul style="list-style-type: none">▪ Un niveau de formation faible avec de nombreux jeunes sans diplôme.▪ Un taux de chômage plus élevé que la moyenne locale.▪ Une détérioration des conditions sanitaires.▪ Une participation moins importante des habitants aux activités culturelles et de loisirs que sur le reste de la commune.

Problématique

La situation économique et sociale du territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome pose problème avec des signes préoccupants notamment en terme de santé.

L'objectif est d'amplifier l'action au niveau de l'accès à l'emploi, à la formation et de favoriser la réussite éducative.

D'autre part, une priorité est donnée à la santé des habitants dans le cadre de l'Atelier Santé Ville d'Eysines

III- Un effritement du lien social

Comme dans d'autres quartiers de la commune et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome est confronté à un effritement du lien social.

Parallèlement à la précarité économique et sociale, des phénomènes de repli sur soi, de moindre participation à la vie de la cité, de déclin de l'autorité (gendarmerie, parents, enseignants) ou de faiblesse des liens familiaux ou de voisinages se sont développés ces dernières années sur ces deux résidences.

Plusieurs groupes paraissent particulièrement touchés par ces phénomènes :

- les familles monoparentales, proportionnellement très nombreuses sur le quartier.
- les jeunes à faible niveau de scolarité.

Il est frappant de constater que les adolescents de ces deux résidences se mobilisent et participent moins que les autres jeunes de la commune aux multiples activités culturelles et sportives proposées, aux diverses sorties ...

Les adultes de leur côté sont insuffisamment présents dans les structures représentatives (Conseil de quartier, groupes de parole ...) et s'abstiennent davantage de voter aux diverses élections locales et nationales que les autres habitants de la commune.

Il en résulte de faibles relations sociales entre les habitants, une permanence des incivilités même si les chiffres de la délinquance – qui pourtant n'ont jamais été très élevés - sont en nette diminution ces derniers mois, une montée de l'individualisme qui n'est cependant pas un phénomène propre à ce quartier et une crise de la citoyenneté.

III- Favoriser le lien social

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Des associations impliquées sur le quartier.▪ Des équipes éducatives (animateurs, enseignants) et des partenaires sociaux mobilisés.▪ Une population jeune capable de se mobiliser sur des manifestations de quartier.▪ Une politique culturelle et sportive très riche qui offre de nombreux domaines d'expression aux habitants.	<ul style="list-style-type: none">▪ Un effritement des liens de voisinage.▪ Une augmentation du nombre des personnes isolées.▪ Une jeunesse qui participe relativement peu aux activités culturelles et sportives.▪ Une population moins concernée par la vie de la Cité.▪ Un déclin de l'autorité perceptible aussi bien à l'école que dans les familles.

Problématique

La faiblesse du lien social sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome perdure.

L'objectif est :

- de favoriser la participation active des habitants sur le quartier en continuant à développer des lieux de vie et de socialisation,**
- de favoriser les relations intergénérationnelles et les initiatives des jeunes,**
- d'encourager les démarches citoyennes.**

Deuxième partie

Projet territorial 2007 – 2008 – 2009

pour les Résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome.

DIAGNOSTIC I :

Un territoire pour lequel l'intégration urbaine doit être poursuivie

Le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome a bénéficié depuis trois ans d'une action spécifique au niveau urbain avec d'importantes réhabilitations, celle des Hauts de l'Hippodrome d'une part, celle de la salle du Vigean et de l'esplanade qui l'entoure d'autre part. Cet effort sera poursuivi ces prochaines années afin de renforcer l'attractivité du quartier et de l'inscrire durablement dans l'ensemble urbain eysinais.

Plusieurs objectifs généraux déclinés en objectifs opérationnels sont ainsi programmés ces trois prochaines années.

A) Améliorer le cadre de vie des deux résidences

1 – Poursuivre l'effort de réhabilitation des deux résidences

Durant les années 2005-2006, la résidence des Hauts de l'Hippodrome a bénéficié d'une réhabilitation, sous la responsabilité du bailleur Domofrance.

Cette réhabilitation, désormais terminée, a d'abord consisté à sécuriser les circulations et les stationnements par la pose de clôtures, la privatisation d'une partie des parkings et le renforcement de l'éclairage extérieur.

Ce projet s'est également attaché à éloigner les véhicules des habitations en plaçant les zones de stationnement à l'écart des immeubles.

Enfin, en ce qui concerne l'habitat proprement dit, les travaux ont permis d'une part de rénover les façades de la résidence, les halls d'entrées (porches, revêtement de sol, boîtes aux lettres, interphones) et les parties communes (électricité et éclairage, revêtement des escaliers), et d'autre part d'améliorer le confort des logements par le remplacement de certains éléments, notamment l'ensemble des menuiseries et des occultations.

Quelques mois après la fin de ces travaux, le bilan est positif pour une grande majorité des locataires de la résidence qui apprécient notamment les efforts réalisés au niveau de la sécurité, celle des bâtiments, des entrées, des circulations ou encore des véhicules.

En effet, la résidentialisation des Hauts de l'Hippodrome (avec un éclairage renforcé et des parkings sécurisés) a permis une réduction importante des vols dans les véhicules et une baisse significative des dégradations.

L'objectif désormais, lors de ces trois prochaines années, sera de rénover la résidence du Grand Caillou, en tenant compte d'éléments nouveaux comme le vieillissement de la population de cette résidence et la difficulté pour certains habitants d'accéder à leur logement ou de se déplacer.

Une réflexion générale a ainsi été menée concernant les bâtiments du mail central et notamment l'utilisation des locaux en rez-de-chaussée qui sont pour certains vides ou mal entretenus et donnent une image négative et peu sécurisante de la résidence.

Le bailleur et la municipalité souhaiteraient y développer une offre de logements adaptés pour les personnes âgées et/ou handicapées mais un certain nombre de préalables restent à lever (secteur se trouvant dans le périmètre d'exposition au bruit de l'aéroport ce qui contraint assez lourdement les possibilités de développement de l'habitat, réaménagement à prévoir des services existants dans de nouveaux locaux...) avant de rentrer dans la phase « opérationnelle ».

2 – Valoriser les espaces extérieurs aux deux résidences

Afin d'améliorer le cadre de vie des deux résidences mais aussi de réduire un sentiment d'insécurité qui règne sur ce territoire, sans rapport avec les faits constatés sur le terrain par la Gendarmerie, les animateurs ou les associations et commerces qui y travaillent, un important travail de valorisation des espaces extérieurs sera réalisé ces prochaines années.

Il s'agit notamment d'harmoniser tous les éléments d'urbanisme (luminaires, revêtement de sols, mobilier urbain) afin de mieux insérer ce quartier dans l'ensemble communal, tout en mettant en valeur sa spécificité.

Il apparaît en effet primordial d'accompagner les actions de requalification des espaces publics d'un plan-lumière local, jalonnant les circulations douces et autres espaces verts, notamment à proximité des équipements publics ainsi qu'aux points de traversée des voies importantes (avenue du Médoc, rue des Treytins, rue du Tronc du Pinson, mail du Grand Caillou, rue Gilbert Caudéran).

Il est également nécessaire de poursuivre l'effort de requalification de certaines rues sur le modèle de ce qui a déjà été entrepris rue Serge Mallet (élargissement des trottoirs afin de sécuriser la circulation piétonne, meilleure matérialisation au sol du stationnement, revêtement du sol refait) et en favorisant lorsque cela est possible la création de pistes cyclables.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
AMELIORER LE CADRE DE VIE DES DEUX RESIDENCES	<ul style="list-style-type: none">▪ Poursuivre l'effort de réhabilitation des deux résidences.▪ Valoriser les espaces extérieurs.	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer une offre de logements adaptés.▪ Mise en place d'un plan lumière.▪ Requalification de la voirie.▪ Création de pistes cyclables et de circulations douces.

B) Optimiser les atouts du territoire

Le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome bénéficie de nombreux équipements de proximité, de commerces, de services publics qu'il est nécessaire de maintenir et de dynamiser. Il dispose également d'espaces verts qui doivent être valorisés. Un important travail en ce sens a déjà été réalisé entre 2004 et 2006 qu'il s'agit de poursuivre.

1 – Maintenir et accroître l'offre commerciale, de services publics et les équipements publics

L'offre commerciale à proximité et sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome est déjà importante. Cette armature commerciale s'organise autour de deux points :

l'avenue du Médoc situé à proximité immédiate des deux résidences et qui concentre une grande part de l'offre existante sous la forme d'un « village-rue commercial »

le centre commercial du Grand Caillou, place du Rouaillou, qui dispose de plusieurs commerces : une pharmacie, un bureau de presse, un boulanger, un salon de coiffure et enfin un Huit à Huit, tout juste installé en début d'année 2006.

La réflexion dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale porte avant tout sur ce pôle commercial de la place du Rouaillou qui joue un véritable rôle de proximité et s'adresse en priorité aux résidents du quartier. Ce pôle fonctionne correctement aujourd'hui, notamment grâce à son emplacement à proximité immédiate d'un axe fort des transports en commun (la rue du Tronc du Pinson) et l'ambition est bien sûr de conforter et même de dynamiser cette offre afin de toucher de nouveaux « clients ». La place du Rouaillou a vocation à terme à jouer un rôle de connexion entre les deux résidences et le quartier résidentiel du Derby.

Par ailleurs, de nombreux équipements publics de proximité sont recensés sur les deux résidences, notamment autour de la salle du Vigean, et constituent un point d'articulation entre les commerces de l'avenue du Médoc et la résidence du Grand Caillou. Ces lieux de vie (salle du Vigean, groupe scolaire Raymond Claverie, crèche, maison de quartier Marcel Lachièze, centre médico-social, maison des ateliers ...), particulièrement complémentaires, sont un véritable atout pour ce territoire. Ils s'adressent à la population résidente du quartier mais également à l'ensemble de la population communale, ce qui induit une fréquentation importante du site. Il est donc nécessaire de conforter ces équipements et services publics.

La réflexion générale porte sur certains équipements qui présentent des problématiques particulières :

la Poste dont l'implantation à l'intérieur du mail central du Grand Caillou n'est pas optimale. L'objectif est de déplacer cette agence postale afin qu'elle bénéficie d'une meilleure exposition et offre à terme des services plus complets aux résidents.

les locaux associatifs, pour certains inoccupés, qui pourraient servir aussi bien aux associations situées sur les deux résidences qu'aux différentes structures institutionnelles dans le cadre d'un projet global au service de la population.

le groupe scolaire Raymond Claverie dont l'entrée principale située à l'intérieur de la résidence du Grand Caillou engendre des conflits d'usage.

2 – Valoriser les espaces verts et de détente du territoire

Le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome bénéficie d'un potentiel d'espaces verts important : l'esplanade autour de la salle du Vigean, la pelouse du cœur d'îlot, l'espace paysager du mail, les espaces entre les plots et les arrières de barres jouent un rôle clé d'espaces de respiration au sein du tissu bâti. Cependant, ils gagneraient à être mieux mis en valeur par des aménagements paysagers ciblés (travail spécifique sur les haies, plantations aux pieds d'immeubles ...). Il faut souligner également la qualité de certains groupements d'arbres qu'il conviendrait probablement de mieux intégrer à une trame paysagère d'ensemble.

Il s'agira donc de doter le territoire d'une meilleure trame structurante et cohérente de cheminements doux (pour les piétons et les cyclistes) en favorisant la fluidité des circulations et les continuités entre les espaces. Cette trame devra à terme se greffer sur les cheminements doux que la municipalité d'Eysines prévoit de mettre en place entre le parc des Jalles et le domaine du Pinsan, cet axe principal nord-sud reliant les parcs et espaces récréatifs existants tout en desservant la centralité du Vigean et les deux résidences d'habitat collectifs du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome.

D'autre part, la requalification ou la construction de certains espaces de jeux ou de détente pour la population participeront à l'amélioration du cadre de vie général des deux résidences et pourraient répondre à une demande des habitants du territoire, notamment des plus jeunes.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
<p>OPTIMISER LES ATOUTS DU TERRITOIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir et accroître l'offre commerciale, de services publics et d'équipements publics. ▪ Valoriser les espaces verts et de détente. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénover la place du Rouaillou. ▪ Installer une Maison des Services Publics sur la place du Rouaillou qui accueillera La Poste et des Associations. ▪ Ouvrir une Maison des Ateliers. ▪ Doter le territoire de cheminements doux et aménager des espaces de détente. ▪ Etudier la possibilité de création de jardins pédagogiques.

C) Ouvrir le quartier sur le reste de la commune

1 – Valoriser les entrées principales des deux résidences

Afin de mieux insérer ce territoire dans le reste de la commune, il paraît indispensable de valoriser les entrées principales du quartier, mal identifiées aujourd'hui, aussi bien la place du Rouaillou que la rue Serge Mallet ou l'avenue du Médoc.

Cet objectif a déjà été réalisé en partie dans le cadre du Contrat de Ville sur la partie nord du territoire :

d'abord avec la rénovation de la salle et de l'esplanade du Vigean qui a totalement modifié l'entrée de la résidence du Grand Caillou par l'avenue du Médoc

ensuite avec la réhabilitation totale de la rue Serge Mallet et de ses trottoirs, rue qui ouvre sur l'école Raymond Claverie et la résidence du Grand Caillou.

L'objectif actuel porte sur une meilleure accessibilité depuis l'avenue du Médoc par la rue Gilbert Caudéran. En effet, l'absence de point d'entrée bien perceptible et d'un itinéraire d'accès simple depuis l'avenue du Médoc pouvait nuire à la visibilité du pôle d'équipements.

D'autre part, l'ambition de ces deux prochaines années reste également de valoriser totalement l'entrée sud de la résidence, place du Rouaillou, afin de donner une image plus attrayante du quartier, de dynamiser le pôle commercial et de créer un point d'échanges entre le quartier du Derby et les deux résidences.

La place du Rouaillou doit devenir une véritable place urbaine plantée, avec des places de stationnement, un centre commercial et un pôle d'échanges entre les deux résidences mais aussi avec les quartiers environnants.

Cette valorisation des entrées principales doit s'accompagner d'une réflexion globale sur la création d'un réseau de liaisons douces en cohérence avec l'implantation des équipements et des deux résidences. Il s'agit en effet de contribuer à relier les différents équipements et résidences.

2 – Accroître l'offre générale des transports en commun

A l'échelle communale, le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome bénéficie d'une offre générale de transports en commun importante puisque trois lignes de bus (la 52, la 55 et la 56) passent par la rue du Tronc du Pinson, située sur le futur axe TCSP (Transport en commun en site propre) du quadrant Nord Ouest de la communauté urbaine de Bordeaux, axe qui sera prioritaire lors de la 3^{ème} phase.

Cependant, en attendant la mise en place d'un transport en commun en site propre qui n'interviendra probablement pas avant 2012, l'objectif reste d'améliorer cette offre, notamment sur les parcours transversaux en direction de la Forêt, voire du centre de Mérignac, bientôt desservi par la ligne A du tramway, mais aussi du domaine du Pinsan, espace vert et sportif de plus en plus fréquenté sur la commune, notamment par les jeunes, et qui n'est pas desservi par une ligne de bus.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
OUVRIR LE QUARTIER SUR LE RESTE DE LA COMMUNE	<ul style="list-style-type: none">▪ Valoriser les entrées principales des deux résidences. ▪ Accroître l'offre générale des transports en commun.	<ul style="list-style-type: none">▪ Rénover la place du Rouaillou. ▪ Améliorer l'accessibilité et l'identification des résidences depuis l'avenue du Médoc. ▪ Créer une ligne de bus en direction du centre de Mérignac et de la future extension de la ligne A du tramway. ▪ Offrir un moyen de transport en direction du Domaine du Pinsan aux jeunes des deux résidences.

DIAGNOSTIC II : Des fragilités sociales et humaines

Devant la précarité qui touche une part importante des habitants des deux résidences, les différents partenaires se sont donnés plusieurs objectifs ambitieux dans le cadre de ce CUCS et ont souhaité investir aussi bien le thème de la santé que celui de la formation, de l'aide à la scolarité ou celui de la participation à différentes activités ludiques. Thèmes qui se déclineront en objectifs opérationnels.

A) Favoriser la prévention santé et faciliter l'accès aux soins

La ville d'Eysines a mis en place depuis 2005 un Atelier Santé Ville avec comme objectif général de favoriser la prévention santé et l'accès aux soins, notamment pour les personnes en difficultés financières qui ont souvent d'autres priorités que leur santé.

Aux côtés de la Municipalité, de très nombreux acteurs locaux, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou professions libérales ont participé activement à la création de cet ASV, le premier en Aquitaine, et un diagnostic a été réalisé par la Croix Rouge afin de déterminer les priorités sur lesquelles la structure doit porter son attention.

Plusieurs thèmes d'intervention y apparaissent, notamment celui de la nutrition qui sera la thématique centrale de l'année 2007 autour de laquelle de nombreuses actions se dérouleront.

1 – Agir sur la thématique de la nutrition

L'objectif de l'année 2007 est de sensibiliser la population, des plus jeunes aux personnes âgées, à l'alimentation saine et équilibrée. En effet, nous constatons que de plus en plus d'enfants et d'adolescents sont victimes de surpoids, voire d'obésité car ils ont pris très tôt de mauvaises habitudes alimentaires. Les personnes défavorisées sont également particulièrement touchées par ce phénomène.

Notre objectif sera donc avant tout de portée éducative avec un travail de terrain mené auprès des plus jeunes habitants du territoire mais aussi des parents qui manquent d'informations sur ce thème de l'équilibre alimentaire.

2 – Eveiller aux questions de santé publique

Le diagnostic effectué par la Croix Rouge sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome a révélé que les attentes en matière de santé de la part des habitants sont importantes.

Cependant, le thème de la santé renvoie à des problématiques intimes et personnelles pour chacun d'entre nous et il n'est pas facile d'associer un nombre important d'habitants aux différentes manifestations ou actions proposées.

Il nous paraît donc très important d'éveiller les habitants du territoire aux questions de santé publique par des actions concrètes qui touchent à leur quotidien. Les thèmes de la parentalité, des addictions et de l'hygiène de vie qui sont présentes dans le diagnostic de la Croix Rouge seront déclinés au cours des années 2008 – 2009.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
<p>FAVORISER LA PREVENTION SANTE ET FACILITER L'ACCES AUX SOINS DANS LE CADRE DE L'ASV</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir sur la thématique de la nutrition. ▪ Eveiller aux questions de santé publique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations autour de la nutrition dans les crèches, écoles et collèges. ▪ Conférence-débat sur différentes thématiques (diabète, hypertension, nutrition ...). ▪ Opérations « petits déjeuners » sur le quartier du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome. ▪ Visites d'exploitation de la commune afin d'éveiller à l'alimentation saine.

B) Agir pour l'insertion sociale et l'accès à l'emploi

En matière d'insertion sociale et d'accès à l'emploi, les partenaires institutionnels (MDSI, Mission Locale), les associations locales (Aspe, Accès), les services de la mairie (CARE, CCAS) ainsi que l'Education Nationale doivent mieux coordonner leurs actions afin de répondre aux difficultés sociales de ce territoire.

1 – Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'information à la formation

La proportion d'enfants et d'adolescents en situation d'échec scolaire et le nombre de jeunes adultes sans formation sont particulièrement élevés sur ce territoire et les différents partenaires se sont donnés pour objectif de favoriser les actions de repérage et de prise en compte précoces des difficultés des enfants et d'amplifier les actions de soutien scolaire.

D'autre part, l'information à la formation reste un objectif majeur pour les adolescents. En effet, de nombreux jeunes en échec scolaire méconnaissent l'existence même de formations professionnelles courtes souvent adaptées au marché de l'emploi et qui sont enseignées sur le territoire de la commune ou à proximité (Lycée Technique de la Plaine, Lycée technique de Blanquefort ...).

2 – Rapprocher les acteurs de l'emploi des habitants des deux résidences

En matière de chômage, les habitants du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome sont plus touchés alors même que la commune d'Eysines a vu son taux de chômage diminuer ces derniers mois et passer sous la barre des 9 %.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (c'est à dire en recherche d'emploi depuis plus d'un an) sont nombreux sur le quartier et certains ont de plus en plus de mal à rester dans une démarche active de recherche d'emploi.

C'est pourquoi, il semble opportun de rapprocher les acteurs de l'emploi, jusque-là éloignés des deux résidences, des habitants des deux résidences et d'initier des permanences sur le quartier afin de toucher un maximum de personnes et de répondre à des problèmes spécifiques (problèmes de transport, problème de garde d'enfant pour les salariés en horaires décalés...).

D'autre part, un travail plus délicat de réinsertion sociale doit être mené en direction des personnes les plus éloignées du marché du travail pour qui l'urgence est avant toute chose de ré-enclencher une démarche de projet, aussi variée et modeste soit-elle (travail d'alphabétisation, atelier cuisine ...).

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
<p>AGIR POUR L'INSERTION SOCIALE ET L'ACCES A L'EMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'information à la formation. ▪ Rapprocher les acteurs de l'emploi des habitants des deux résidences. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opération de soutien scolaire et d'aide aux devoirs. ▪ Mise en place de forums des formations. ▪ Permanences sur le territoire du CARE et de la Mission Locale. ▪ Ouverture d'une Maison des Ateliers. ▪ Ouverture d'une Maison des Services Publics. ▪ Instaurer une aide financière pour l'obtention du permis de conduire afin de favoriser la mobilité individuelle.

C) Soutenir les plus fragiles

La lutte contre la précarité doit être poursuivie et le soutien aux jeunes et aux adultes les plus en difficultés doit faire l'objet d'un travail en profondeur au service de l'égalité des chances.

1 – Faciliter la pratique sportive et l'accès à la culture

Différentes études des services de la municipalité d'Eysines ont permis de mettre en évidence les difficultés financières croissantes de nombreuses familles du territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome qui n'ont d'autre choix que de limiter au strict minimum les activités sportives ou culturelles de leurs enfants.

L'objectif prioritaire doit être de favoriser la pratique d'activités culturelles ou sportives en proposant des tarifs préférentiels pour les familles connaissant des difficultés financières. D'autre part, il s'agira de développer des actions culturelles originales sur le quartier qui bénéficie d'équipements de premier plan (comme la salle du Vigean) et d'encourager le développement des pratiques amateurs.

2 – Créer des lieux d'accompagnement et d'écoute

Pour lutter contre la précarité qui semble en augmentation sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome, l'objectif est de créer localement des lieux complémentaires d'accompagnement et d'écoute pour les personnes les plus fragilisées, en particulier les jeunes majeurs sans ressources (entre 18 et 25 ans) et les adultes en difficultés économique et sociale (rmistes, personnes en fin de droits...)

Parallèlement, tout un travail d'accompagnement réalisé par des professionnels du travail social auprès des publics les plus fragiles doit être encouragé et poursuivi : accompagnement administratif, accompagnement vers une formation, accompagnement vers le marché de l'emploi.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
SOUTENIR LES PLUS FRAGILES	<ul style="list-style-type: none">▪ Faciliter la pratique sportive et l'accession à la culture. ▪ Créer des lieux complémentaires d'accompagnement et d'écoute.	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'une carte sport. ▪ Mise en place d'une carte culture. ▪ Création de nouveaux équipements sportifs. ▪ Développement d'un théâtre populaire avec la création de pièces de théâtres associant les habitants du quartier. ▪ Ouverture d'une Maison des Ateliers. ▪ Mise en place d'une épicerie solidaire.

DIAGNOSTIC III : Un effritement du lien social

Dans le projet territorial du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome, plusieurs objectifs ont été fixés par les différents partenaires afin de lutter contre le délitement du lien social. Il s'agit de favoriser la citoyenneté et d'encourager toutes les démarches allant dans ce sens, encourager la participation active des habitants en développant des lieux ressources dans lesquels la vie sociale, les liens intergénérationnels et la convivialité sortiront renforcés.

Enfin, concernant la jeunesse, l'objectif vise à favoriser la prévention et la participation aux structures associatives.

A) Favoriser la participation active des habitants sur le quartier

1 – Développer des lieux ressources pour les associations et les institutions

Afin de permettre aux habitants du territoire, des plus jeunes aux personnes âgées, de s'investir dans la vie de leur quartier, les différents partenaires souhaitent créer plusieurs lieux ressources capables de répondre à des besoins divers.

Dans ces structures, différents ateliers, animés par des associations ou des services institutionnels, se dérouleront autour des thèmes de la solidarité, de la formation, des loisirs, de la santé, de l'emploi, de la convivialité ou de la vie familiale de telle sorte que chaque habitant, du plus jeune à l'adulte, pourra, en fonction de sa situation et de ses intérêts, s'investir dans une activité.

La création de tels lieux ouverts à chaque habitant et à toute association proposant une action s'inscrivant dans le projet global, doit permettre de renforcer la solidarité, les relations intergénérationnelles et le lien social sur le quartier. L'objectif est d'aider également les parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants et qui cherchent un soutien et un accompagnement.

2 – Favoriser les initiatives des jeunes et valoriser les savoir-faire

De nombreux jeunes des deux résidences du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome ont participé ces dernières années à différents ateliers d'initiation à la musique, à la danse ou d'autres expressions culturelles.

Cette démarche doit être amplifiée sur le territoire, de même que les projets culturels portés par les habitants eux-mêmes doivent être soutenus (« Couleurs du Monde » ...).

Il s'agit également d'appuyer massivement les jeunes du quartier dans leurs initiatives et leurs projets, en mettant à leur disposition les équipements du quartier (salle du Vigean, salle Marcel Lachièze, salle Bistrot ...), et une aide logistique et/ou administrative quand cela est nécessaire. L'objectif sera de valoriser les savoir-faire et de responsabiliser les jeunes dans leurs démarches de projet et non pas de porter à bout de bras ces mêmes projets.

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
<p align="center">FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS SUR LE QUARTIER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des lieux ressources pour les associations et les institutions. ▪ Favoriser les initiatives des jeunes et valoriser les savoir-faire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une Maison des Ateliers. ▪ Mise en place d'une épicerie solidaire avec des ateliers d'accompagnement. ▪ Création d'un restaurant du 3^e âge. ▪ Création d'un accueil parents/enfants, c'est à dire d'un lieu d'écoute et de parole pour l'adulte et l'enfant. ▪ Création d'une « junior association ». ▪ Actions de sensibilisation des jeunes à la culture (« Couleurs du Monde », « Pratiques Urbaines » ...). ▪ Mise en place d'évènements à l'initiative des jeunes (repas de quartier, séjours à l'étranger ...).

B) Favoriser la citoyenneté et la prévention de la délinquance

1 – Former à la citoyenneté et encourager les démarches citoyennes

La commune d'Eysines a mis en place ces dernières années une série d'instances de concertation afin de développer la démocratie participative et de favoriser la curiosité des plus jeunes à la vie de leur commune et au fonctionnement de la vie publique. Ces différents conseils (Conseil de quartier, conseil municipal des enfants, conseil local des jeunes, conseil des anciens ...) ont permis à des habitants du territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome de s'investir personnellement pour leur quartier ou pour la commune d'Eysines.

L'objectif sera de poursuivre cette politique d'éveil et de formation à la citoyenneté pour les plus jeunes, en relation avec l'Education Nationale et le groupe scolaire Raymond Claverie notamment. Plusieurs rencontres avec les élus de la commune ou d'autres collectivités territoriales seront également programmées.

2 – Dynamiser les outils de prévention et favoriser les actions de sensibilisation autour des comportements à risque

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention sont proposées aux enfants et aux adolescents de la commune par la municipalité, l'Education Nationale, la Gendarmerie, la Croix Rouge sur des thèmes aussi variés que les accidents domestiques, l'initiation aux premiers secours, les comportements à risque...

Ce travail préventif qui a rencontré un vrai succès sera de nouveau proposé ces trois prochaines années. Cela permet de mettre en place de nouvelles modalités d'échange avec les jeunes, de repérer éventuellement en amont des difficultés de certains enfants et de certains jeunes et d'impliquer les familles et les parents d'élèves. Enfin, ce type de manifestations renforce le lien entre la population et les acteurs du quartier (Police, éducateurs, commerçants ...).

Synthèse des objectifs et perspectives d'actions

Objectif général	Objectifs opérationnels	Actions
<p align="center">FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET LA PRÉVENTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former à la citoyenneté et encourager les démarches citoyennes. ▪ Dynamiser les outils de prévention et favoriser les actions de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une association des locataires des deux résidences. ▪ Dynamiser les structures de démocratie participative (Conseil de quartier, conseil local des jeunes, Conseil Municipal des enfants, Conseil des Sages ...). ▪ Multiplier les rencontres avec les élus afin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté. ▪ Créer des opérations de sensibilisation aux comportements à risques. ▪ Actions de sensibilisation aux problèmes de santé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville.

Troisième partie

Suivi, pilotage et évaluation

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Commune d'Eysines, proposé à la signature conjointement du Maire de la commune d'Eysines, du Préfet et du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, couvre la période 2007-2009 et s'inscrit dans la continuité de l'action engagée depuis 2004 sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome.

Le suivi, le pilotage et l'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont sous la responsabilité du Comité de Pilotage, présidé par le Maire.

Ce Comité de Pilotage est composé de deux collèges, celui des participants (Conseil de Quartier, Groupe des Habitants des deux résidences, CLSPD, Gendarmerie d'Eysines, associations du quartier ou agissant sur le quartier ...) et celui des membres, au sein duquel on retrouve les signataires de la convention mais aussi le Conseil Général, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales, le bailleur social Domofrance et l'Education Nationale.

Certaines actions du CUCS d'Eysines sont prévues pour se dérouler sur une échéance longue. C'est le rôle du Comité de Pilotage de faire vivre le contenu de ce CUCS qui sera remis à jour au fur et à mesure par le biais de fiches actions. En effet, une redéfinition des enjeux ou objectifs pourra être réalisée tout au long du CUCS si cela s'avère nécessaire.

Chaque participant représentant les habitants, les associations, les commerçants, la gendarmerie, le bailleur social, l'Education Nationale est régulièrement convié à des réunions, en fonction des thématiques abordées, afin de définir de nouvelles actions, d'évaluer leur portée ou d'aborder tout problème qui pourrait se poser sur le territoire du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome. L'objectif est d'associer le plus grand nombre de participants, et notamment les habitants des deux résidences, à toute prise de décision concernant leur quartier.

Le Conseil de quartier ou le groupe des habitants des deux résidences ont ainsi la possibilité, plusieurs fois par an, d'être informés des différents projets urbains, sociaux, environnementaux, culturels ou sportifs qui les concernent, de les amender si besoin, et de les valider. Ces représentants sont d'autre part associés à la visite des chantiers et conviés à toutes les inaugurations.

C'est donc tout un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs des deux résidences qui a été et est réalisé au quotidien afin de mettre en synergie les connaissances et les compétences de chacun autour des thèmes prioritaires définis dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Ce travail partenarial jusqu'à ce jour a été particulièrement apprécié par les différents acteurs avec un nombre très important de participants (plus d'une quarantaine pour le groupe travaillant sur l'Atelier Santé Ville d'Eysines par exemple) et des réunions constructives débouchant sur des actions concrètes.

Ce travail sera bien évidemment poursuivi pour chaque thématique majeure du Contrat Urbain de Cohésion Sociale durant ces trois prochaines années.

Fait à EYSINES, le 2007

**L'Etat, représenté par le
I. Préfet de la Gironde,
Délégué territorial de l'Agence Nationale
pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des
Chances**

**La commune d'EYSINES
représentée par**

Le Maire,

Pierre BRANA

**La Communauté Urbaine de Bordeaux
représentée par**